

doit ou non inclure les SLCM non nucléaires dans l'accord, comme le souhaitent les Soviétiques.³

L'URSS a cédé sur la question des ALCM après que les États-Unis lui ont donné l'assurance qu'ils s'engageraient à ce que la quantité d'ALCM emportés par un bombardier ne dépasserait pas un certain nombre à préciser. La concession soviétique signifie que dans l'accord START, les bombardiers stratégiques américains capables d'emporter jusqu'à vingt missiles seraient répertoriés comme en emportant seulement dix, tandis que les bombardiers soviétiques capables d'en emporter une douzaine ou plus seraient répertoriés comme en emportant seulement huit. Les Soviétiques auraient droit à quarante pour cent de plus de bombardiers dotés d'ALCM pour compenser le plus grand nombre de missiles autorisés à bord des bombardiers américains.⁴ La question de la portée des ALCM n'est pas réglée et les deux parties sont toujours en désaccord sur la manière d'assurer que les missiles de croisière classiques seront exemptés.

Américains et Soviétiques se sont également entendus sur les grandes lignes d'une disposition du traité stipulant que l'ensemble de la télémétrie appliquée aux missiles ne serait pas codée, afin de ne pas empêcher l'interception des données par l'autre partie. Cependant, les Américains ont insisté pour que le droit de passer sous silence certains paramètres techniques essentiels soit préservé, de manière que Moscou n'ait pas de précisions sur certaines des données qu'elle interceptera. Moscou préférerait que toutes les données soient transmises en clair, sans poser aucun problème de compréhension.

Le 5 avril 1990, MM. Baker et Chevardnadze se sont rencontrés à Washington pour essayer, entre autres choses, de lever les derniers obstacles à un accord START. Hormis l'annonce que le sommet américano-soviétique aurait finalement lieu du 30 mai au 3 juin, peu de progrès ont été enregistrés. En fait, les Soviétiques sont apparemment revenus sur l'accord sur les SLMC conclu en février pour insister pour que les assurances relatives au nombre de SLMC détenus par chacune des parties soient codifiées dans le traité. M. Chevardnadze a également demandé que les États-Unis s'engagent à poursuivre les négociations sur les armes nucléaires stratégiques dès la conclusion d'un traité START et avant sa ratification par le Sénat. Les Américains ont refusé de prendre un tel engagement avant de connaître l'issue du processus

³ *Arms Control Reporter*, 1990, p. 611.B.613.

⁴ *Ibid.*, p. 611.B.614.